



**VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 30 AOÛT 2010**

---

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER**

**LE 30 AOÛT 2010**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
tenue à la salle Kamouraska du Centre socioculturel Anne-Hébert,  
ce 30<sup>e</sup> jour du mois d'août 2010, à 19 h 30.

Sont présents : Monsieur le conseiller Claude Phaneuf  
Monsieur le conseiller André Fournier  
Monsieur le conseiller Yves-J. Grenier  
Madame la conseillère Diane Larouche  
Madame la conseillère Sandra Gravel  
Monsieur le conseiller Martin Chabot

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jacques Marcotte

Sont aussi présents :  
Monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier Marcel  
Grenier  
Madame la greffière adjointe par intérim Claire Savard  
Monsieur le directeur des Services techniques Martin Careau

Dix personnes assistent à la séance.

**ORDRE DU JOUR**

1. Recueillement, ouverture de la séance et constatation du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 9 août 2010
4. Lecture d'un certificat d'enregistrement : Règlement 1128-2010
5. Emprunts temporaires
  - a) Renouvellements
  - b) Nouveaux
6. Programme de formation du personnel
7. Contrat volume : Courrier de Portneuf
8. Vente de terrain : Parc industriel
9. Autorisation de dépenses : Abris des joueurs, terrain de balle
10. Engagement des professeurs : Programmation sessions automne 2010 et hiver et printemps 2011
11. Approbation du programme de plantation d'arbres
12. Résolution d'appui CPTAQ : Jean-Noël Linteau
13. Location d'espaces d'entreposage
14. Octroi d'un contrat : Travaux de voirie 2010
15. Mandat supplémentaire pour le contrôle qualitatif : Réfection route de Fossambault Nord
16. Suivi environnemental : Réfection route de Fossambault Nord
17. Acceptation provisoire : Rue Gingras



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 30 AOÛT 2010

---

18. Surveillance des travaux : Placement MP – Secteur multifamilial
19. Contrôle qualitatif : Placement MP – Secteur multifamilial
20. Modernisation des usines : Directive de changement numéro 8
21. Modernisation des usines : Paiement numéro 4
22. Octroi d'un contrat : Remplacement de fenêtres au bâtiment La Ruche
23. Autorisation de dépense : Salle de bain des Services techniques
24. Autorisation de dépense : Remplacement des toilettes au centre socioculturel Anne-Hébert
25. Dépôt de la liste des engagements financiers
26. Dépôt de la liste des chèques
27. Dépenses de petites caisses
28. Approbation des comptes à payer de plus de 2 500 \$
29. Suivi des dossiers par les élus
30. Autres sujets
31. Période de questions
32. Clôture

*Le quorum étant constaté, la séance d'août est reprise.*

**409-2010                      ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Yves J. Grenier  
**ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Report des points 6, 16, 25, 26, 27.

**ADOPTÉE**

**410-2010                      ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL  
SÉANCE DU 9 AOÛT 2010**

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Sandra Gravel  
**ET RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil du 9 août 2010  
comme il a été présenté.

**ADOPTÉE**

**LECTURE D'UN CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT  
RÈGLEMENT 1124-2010**

La greffière adjointe par intérim donne lecture du certificat d'enregistrement émis suite à la tenue d'un registre aux fins de recevoir la signature des personnes demandant que le règlement numéro 1128-2010 fasse l'objet d'un scrutin référendaire.



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 30 AOÛT 2010

---

**411-2010 RENOUELEMENT D'EMPRUNTS TEMPORAIRES**

**ATTENDU** la recommandation de madame Julie Cloutier, trésorière adjointe, en date du 27 août 2010 ;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Yves J. Grenier  
**ET RÉSOLU** d'autoriser le maire ou le maire suppléant, ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier à signer, avec la Caisse populaire de Saint-Raymond–Sainte-Catherine, le billet relatif au renouvellement des emprunts temporaires des règlements numéros 1032-2008 et 1040-2008.

**ADOPTÉE**

**412-2010 EMPRUNTS TEMPORAIRES**

**ATTENDU** la recommandation de madame Julie Cloutier, trésorière adjointe, en date du 27 août 2010 ;

**ATTENDU** que le règlement numéro 1112-2010 autorise le conseil à dépenser une somme n'excédant pas 630 000 \$ ; le règlement numéro 1117-2010, une somme de 75 000 \$ ; le règlement numéro 1118-2010, une somme de 418 510 \$ ; le règlement numéro 1122-2010 (amendant le règlement numéro 1026-2008), une somme de 550 000 \$, le règlement numéro 1123-2010, une somme de 3 831 000 \$ et le règlement numéro 1124-2010, une somme de 537 400 \$ ;

**ATTENDU** l'entrée en vigueur des règlements numéros 1112-2010, 1117-2010, 1118-2010, 1122-2010, 1123-2010 et 1124-2010 ;

**ATTENDU** que le financement à long terme de ces emprunts sera effectué ultérieurement ;

**ATTENDU** que l'article 567.2 de la Loi sur les cités et villes permet au conseil de décréter par résolution des emprunts temporaires pour le paiement total ou partiel de dépenses effectuées en vertu d'un règlement d'emprunt sans autorisation préalable du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Yves J. Grenier  
**ET RÉSOLU** que le conseil autorise monsieur le maire Jacques Marcotte et monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier Marcel Grenier à contracter des emprunts temporaires avec la Caisse populaire de Saint-Raymond–Sainte-Catherine pour une somme n'excédant pas 630 000 \$ pour le règlement numéro 1112-2010, 75 000 \$ pour le règlement numéro 1117-2010, 418 510 \$ pour le règlement numéro 1118-2010, 550 000 \$ pour le règlement numéro 1122-2010 (amendant le règlement numéro 1026-2008), 3 831 000 \$ pour le règlement numéro 1123-2010 et 537 400 \$ pour le règlement numéro 1124-2010, et ce en attendant le financement à long terme des dépenses décrétées par lesdits règlements.

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** d'autoriser le maire ou le maire suppléant, ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier à signer les billets relatifs à ces emprunts.

**ADOPTÉE**



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 30 AOÛT 2010

---

413-2010

CONTRAT-VOLUME  
JOURNAL LE COURRIER DE PORTNEUF

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller André Fournier  
**ET RÉSOLU** d'autoriser monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier Marcel Grenier à signer un contrat avec le *Courrier de Portneuf* concernant une réduction accordée à la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pour la parution des avis publics moyennant l'atteinte d'un volume de 16 500 lignes pour la période du 18 août 2010 au 17 août 2011.

**ADOPTÉE**

414-2010

VENTE D'UN TERRAIN  
DANS LE PARC INDUSTRIEL

**ATTENDU** les résolutions numéro 583-2009 et 602-2009 visant l'achat d'un terrain dans le parc industriel en faveur de Gestion Carl Tanguay ;

**ATTENDU** le document reçu le 30 août 2010 signifiant le désistement de Gestion Carl Tanguay inc. pour l'achat dudit terrain dans le parc industriel ;

**ATTENDU** l'offre d'achat de GestiSolution PL inc. pour l'achat de ce même terrain ;

**ATTENDU** le rapport de monsieur Pascal Bérubé, directeur adjoint à l'urbanisme, au développement durable et inspecteur en bâtiment, en date du 30 août 2010 ;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Claude Phaneuf  
**ET RÉSOLU** d'annuler les résolutions numéro 583-2009 et 602-2009 et d'accepter l'offre d'achat déposée par monsieur Alain Larochelle pour le compte de GestiSolution PL inc. pour l'achat du lot 4 547 966 sur la rue Tibo, mesurant 50 mètres de façade et 143 mètres de profondeur pour une superficie de 7 150 mètres carrés, pour la somme de 34 632,88 \$, soit 0,45 \$ le pied carré.

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** d'autoriser GestiSolution PL inc. à procéder au déboisement et au nivellement du lot 4 547 966, et ce dès réception du paiement complet dudit terrain ;

**IL EST FINALEMENT RÉSOLU** de mandater Me Mario Boilard, notaire, pour préparer l'acte notarié afférent et d'autoriser monsieur le maire Jacques Marcotte et monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier Marcel Grenier à signer l'acte de vente.

**ADOPTÉE**

415-2010

AUTORISATION DE DÉPENSES  
ABRIS DES JOUEURS DU TERRAIN DE BALLE

**ATTENDU** la nécessité de reconstruire les abris des joueurs du terrain de balle ;

**ATTENDU** que ce projet est prévu au programme d'immobilisation et que la résolution 253-2010 prévoit des travaux au coût de 2 520 \$, taxes en sus ;



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 30 AOÛT 2010

---

**ATTENDU** que la première soumission déposée ne tenait pas compte de la conservation des toits pour avoir des abris couverts ;

**ATTENDU** le rapport déposé par le directeur du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, monsieur Patrick Beauvais ;

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Diane Larouche  
**ET RÉSOLU** d'autoriser un dépassement de coût de 900 \$, taxes en sus, pour reconstruire les abris des joueurs du terrain de balle.

Cette dépense est retirée du fonds de parcs et terrains de jeux.

**ADOPTÉE**

**416-2010**                      **ENGAGEMENT DES PROFESSEURS  
PROGRAMMATION DES LOISIRS 2010-2011**

**ATTENDU** la nécessité d'engager des professeurs pour la programmation de loisirs pour les sessions automne 2010 et hiver et printemps 2011 ;

**ATTENDU** le tableau d'engagement déposé par le directeur du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, monsieur Patrick Beauvais ;

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Sandra Gravel  
**ET RÉSOLU** d'autoriser le directeur du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, monsieur Patrick Beauvais, à procéder à l'engagement et à signer les contrats avec les professeurs pour la programmation de loisirs pour les sessions automne 2010 et hiver et printemps 2011, tel que présenté dans le tableau d'engagement détaillant tous les cours offerts.

**ADOPTÉE**

**417-2010**                      **APPROBATION DU PROGRAMME  
DE PLANTATION D'ARBRES**

**ATTENDU** le plan de plantation d'arbres sur les terrains municipaux préparé par madame Marie-Josée Bertrand, hortultrice, en date du 30 août 2010 ;

**ATTENDU** que ce projet est prévu au programme d'immobilisation ;

**IL EST PROPOSÉ** monsieur le conseiller Claude Phaneuf  
**ET RÉSOLU** que ce conseil approuve la phase 1 du plan de plantation d'arbres sur les terrains municipaux tel que préparé par madame Marie-Josée Bertrand, hortultrice, en date du 30 août 2010 ;

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** que ce conseil autorise une dépense de 10 000 \$, taxes nettes incluses, pour la réalisation de ce projet.

Cette dépense est retirée du fonds Parcs et terrains de jeux.

**ADOPTÉE**



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 30 AOÛT 2010

---

418-2010

**RÉSOLUTION D'APPUI  
À LA DEMANDE DE JEAN-NOËL LINTEAU  
AUPRÈS DE LA COMMISSION DE PROTECTION  
DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC**

**ATTENDU** la demande de monsieur Jean-Noël Linteau adressée auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) aux fins d'obtenir l'autorisation d'aliéner, de lotir et d'utiliser à d'autres fins que l'agriculture une superficie de 16 263,5 m<sup>2</sup>, soit pour permettre la construction d'une résidence unifamiliale isolée sur une partie à extraire du lot 4 009 621 du cadastre du Québec ;

**ATTENDU** que la demande est conforme au règlement de zonage de la municipalité ;

**ATTENDU** que cette demande, si elle était acceptée, permettrait la construction d'une résidence unifamiliale isolée en faveur du fils du demandeur ;

**ATTENDU** que l'acceptation de la demande ne causerait aucun impact aux activités agricoles existantes ;

**ATTENDU** que, bien qu'il existe d'autres terrains disponibles sur territoire de la municipalité, il s'agit d'autoriser la construction d'une résidence sur une terre familiale ;

**POUR CES MOTIFS,**

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Sandra Gravel

**ET RÉSOLU** de recommander, selon les critères de la CPTAQ, d'autoriser la demande de monsieur Jean-Noël Linteau adressée auprès de la CPTAQ aux fins d'obtenir l'autorisation d'aliéner, de lotir et d'utiliser à d'autres fins que l'agriculture une superficie de 16 263,5 m<sup>2</sup>, soit pour permettre la construction d'une résidence unifamiliale isolée sur une partie à extraire du lot 4 009 621 du cadastre du Québec.

**ADOPTÉE**

419-2010

**LOCATION D'ESPACES D'ENTREPOSAGE  
AU 4300 ROUTE DE FOSSAMBAULT**

**ATTENDU** la demande transmise par monsieur Christian Pomerleau, président de la compagnie Pomerleau Les Bateaux, pour la location d'espaces d'entreposage au 4300 route de Fossambault ;

**ATTENDU** que les conditions de location sont spécifiées dans une correspondance signée par monsieur Christian Pomerleau en date du 17 août 2010 ;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller André Fournier

**ET RÉSOLU** que ce conseil autorise monsieur le maire Jacques Marcotte et monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier Marcel Grenier à signer un bail avec la compagnie Pomerleau Les Bateaux pour la location de deux (2) espaces d'entreposage à l'intérieur du bâtiment situé au 4300 route de Fossambault. Les locaux mesurent approximativement 120 pieds par 36 pieds et 120 pieds par 48 pieds. La période de location s'étendra du 1<sup>er</sup> septembre 2010 au 1<sup>er</sup> mai 2011 et le coût de location est fixé à 10 000 \$, taxes en sus. Le locataire devra fournir à la Ville toutes les preuves de couverture d'assurance selon les spécifications et les montants exigés par l'assureur de la Ville.

**ADOPTÉE**



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 30 AOÛT 2010

---

**420-2010                    CONTRAT POUR LA RÉALISATION  
DE TRAVAUX DE VOIRIE SUR DIFFÉRENTES RUES**

**ATTENDU** que le Conseil de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a adopté le règlement numéro 1118-2010 pourvoyant à décréter, entre autres, divers travaux de voirie et que ledit règlement est entré en vigueur ;

**ATTENDU** qu'un appel d'offres a été publié afin de retenir les services d'un entrepreneur pour la réalisation de travaux de voirie sur différentes rues (projet 1118-2010-3-10) ;

**ATTENDU** le rapport d'ouverture des soumissions ;

**ATTENDU** que les travaux de réfection des tronçons sur la rue des Érables et sur le chemin Taché ainsi que les travaux de mise en place d'une couche d'usure sur la rue Edward-Assh ont été décrétés par le règlement 1118-2010 ;

**ATTENDU** que les travaux de réfection d'un tronçon de la route Montcalm doivent être décrétés par résolution, lesquels travaux font l'objet d'une subvention de 11 750 \$ obtenue dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal ;

**ATTENDU** le rapport du directeur des Services techniques, monsieur Martin Careau, en date du 25 août 2010 ;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Martin Chabot  
**ET RÉSOLU**

- de décréter des travaux de réfection de la voirie sur un tronçon de la route Montcalm, d'une longueur 205 mètres linéaires, situé entre les numéros civiques 225 et 232 ;
- d'accorder un contrat à prix unitaire au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie P.E. Pageau inc., pour la réalisation des travaux prévus au devis du projet 1118-2010-3-10 incluant l'option 1. Le montant du contrat est évalué à 162 696,46 \$, incluant les taxes brutes.
- d'autoriser monsieur le maire Jacques Marcotte et monsieur le directeur général et secrétaire-trésorier Marcel Grenier à signer le contrat.

Les sommes nécessaires sont imputées de la façon suivante :

- 49 200,00 \$, taxes en sus, au règlement numéro 1118-2010, sous-projet 03 ;
- 63 534,10 \$, taxes en sus, au règlement numéro 1118-2010, sous-projet 10 ;
- 11 750,00 \$ au programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal ;
- 22 127,60 \$, taxes nettes incluses, au fonds local réservé à la réfection de certaines voies publiques (Carrière et sablière – 55-159-00-000).

**ADOPTÉE**



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 30 AOÛT 2010

---

**421-2010 RÉVISION HONORAIRES PROFESSIONNELS  
CONTRÔLE QUALITATIF DU PROJET DE RÉFECTION  
DE LA ROUTE DE FOSSAMBAULT NORD**

**ATTENDU** que le Conseil a mandaté la firme Inspec-Sol, par la résolution numéro 365-2008, pour la fourniture des services professionnels requis pour la réalisation d'une étude géotechnique et le contrôle qualitatif des matériaux du projet de réfection de la route de Fossambault Nord. Ce contrat a été accordé suite à un appel d'offres sur invitation. Ce projet a fait l'objet d'un protocole d'entente avec le ministère des Transports du Québec.

**ATTENDU** que les coûts des services professionnels étaient prévus au règlement numéro 1026-2008. En cours de conception, le projet a fait l'objet de modifications considérables, lesquelles ont été présentées dans une correspondance préparée par monsieur Olivier Rochette, ingénieur de DESSAU, en date du 31 octobre 2008 ;

**ATTENDU** qu'un addenda au protocole d'entente avec le ministère des Transports du Québec a été signé pour prévoir les modifications au projet et une nouvelle répartition des coûts ;

**ATTENDU** que le mandat accordé à Inspec-Sol doit donc être amendé pour tenir compte des modifications au projet initial ;

**ATTENDU** que le règlement numéro 1026-2008 décrétant les dépenses en services professionnels a été amendé par le règlement numéro 1122-2010 pour prévoir les honoraires professionnels supplémentaires, lequel règlement a été approuvé par le ministre des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire ;

**ATTENDU** que la firme DESSAU, chargée de la surveillance des travaux, a examiné la proposition révisée d'Inspec-Sol, dont le coût du mandat passe de 12 000 \$ à 37 000 \$ approximativement, et recommande son acceptation ;

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Diane Larouche  
**ET RÉSOLU** d'accorder un budget supplémentaire à Inspec-Sol relativement au contrôle qualitatif des matériaux du projet de réfection de la route de Fossambault Nord. Ce nouveau mandat est établi sur une base de prix unitaire et le budget prévu est de 37 000 \$, taxes en sus.

Cette dépense est imputée au règlement numéro 1026-2008.

**ADOPTÉE**

**422-2010 ACCEPTATION PROVISOIRE : RUE GINGRAS**

**ATTENDU** l'entente signée entre la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et Développement Beaumont concernant des travaux municipaux ;

**ATTENDU** le règlement numéro 912-2003 relativement à de telles ententes ;

**ATTENDU** que le promoteur a réalisé les travaux prévus à l'entente à l'exception de l'éclairage de rues et de certaines déficiences. Ces travaux ont été évalués à 4 000 \$ par monsieur François Bergeron, ingénieur, dans une correspondance en date du 30 août 2010 ;





VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 30 AOÛT 2010

---

**ATTENDU** qu'un chèque au montant de 4 000 \$ a été déposé par le promoteur pour garantir la réalisation des travaux à compléter ;

**ATTENDU** le certificat d'acceptation provisoire préparé par monsieur François Bergeron, ingénieur ;

**ATTENDU** que le promoteur a déposé les documents suivants :

- Quittance de l'entrepreneur général et de ses sous-traitants,
- Déclarations de conformité de la CSST,
- Cautionnement d'entretien émis par AXA Assurances inc. au montant de 7 555,30 \$, équivalent à 5 % du coût des travaux réalisés en aqueduc et égout valide pour une période de deux (2) ans à compter du 20 août 2010,
- Chèque au montant de 9 976,58 \$ équivalent à 5 % du coût des travaux réalisés en voirie ;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller André Fournier  
**ET RÉSOLU** que ce conseil accepte provisoirement les travaux de voirie et de mise en place des services d'aqueduc et d'égout réalisés sur un tronçon de la rue Gingras et autorise le directeur des Services techniques, monsieur Martin Careau, ingénieur, à signer le certificat de réception provisoire des ouvrages.

**ADOPTÉE**

**423-2010 SURVEILLANCE DES TRAVAUX :  
PLACEMENT M.P. INC. / SECTEUR MULTIFAMILIAL**

**ATTENDU** la nécessité de mandater une firme de génie-conseil pour procéder aux activités de surveillance des travaux du projet de développement domiciliaire « Placement M.P. inc. / Secteur multifamilial », projet autorisé par la signature d'une entente avec le promoteur Placement M.P. inc.

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Sandra Gravel  
**ET RÉSOLU** de mandater la firme Consultants enviroconseil, selon la proposition de service transmise par monsieur François Bergeron, ingénieur, en date du 16 août 2010, pour procéder à la surveillance des travaux de construction du projet de développement domiciliaire « Placement M.P. inc. / Secteur multifamilial » ;

Le coût du mandat est établi à 3 000 \$ par semaine, taxes en sus. La durée des travaux a été estimée de façon préliminaire à quatre (4) semaines. Cette dépense est assumée par le promoteur conformément à l'entente.

**ADOPTÉE**

**424-2010 CONTRÔLE QUALITATIF :  
PLACEMENT M.P. INC. / SECTEUR MULTIFAMILIAL**

**ATTENDU** la nécessité de mandater un laboratoire pour procéder aux activités de contrôle qualitatif du projet de développement domiciliaire « Placement M.P. inc. / Secteur multifamilial », projet autorisé par la signature d'une entente avec le promoteur Placement M.P. inc.



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 30 AOÛT 2010

---

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Sandra Gravel  
**ET RÉSOLU** de mandater Inspec-Sol inc., selon la proposition de service transmise par monsieur Jean-François Chenard, ingénieur junior, en date du 20 août 2010, pour procéder aux activités de contrôle qualitatif du projet de développement domiciliaire « Placement M.P. inc. / Secteur multifamilial » ;

Il s'agit d'un mandat à prix unitaire dont l'envergure des coûts est établie approximativement à 4 000 \$, taxes en sus. Cette dépense est assumée par le promoteur conformément à l'entente.

**ADOPTÉE**

**425-2010** **MODERNISATION DES USINES**  
**DIRECTIVE DE CHANGEMENT NUMÉRO 8**

**ATTENDU** la recommandation de monsieur Michel Tremblay, ingénieur de la firme Roche Itée, en date du 4 août 2010 concernant la directive de changement numéro 8, soit la modification de la logique de contrôle de commande ;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Claude Phaneuf  
**ET RÉSOLU** d'approuver la directive de changement numéro 8 dans le cadre des travaux de modernisation des usines de production d'eau potable, phase 2. Le coût de cette directive a été établi à 2 892,82 \$, taxes en sus.

Cette dépense est imputée au règlement numéro 1100-2009.

**ADOPTÉE**

**426-2010** **MODERNISATION DES USINES**  
**PAIEMENT NUMÉRO 4**

**ATTENDU** la recommandation de paiement de monsieur Michel Tremblay, ingénieur de la firme Roche Itée, Groupe-conseil, en date du 4 août 2010 ;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Claude Phaneuf  
**ET RÉSOLU** d'autoriser le versement du paiement numéro 4 à « Les Constructions Bé-Con inc. » au montant de 38 999,34 \$. Ce montant tient compte d'une retenue contractuelle de 10 % et l'ajout des taxes brutes. Ladite dépense est imputée au règlement numéro 1100-2009.

**IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU** d'autoriser le versement du chèque à l'entrepreneur en échange des quittances partielles des fournisseurs et sous-traitants ayant dénoncé leur contrat relativement au paiement numéro 3.

Dépense nette : 37 271,79 \$  
Budget : 310 995,07 \$  
Dépassement : 0 \$

**ADOPTÉE**



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 30 AOÛT 2010

---

427-2010

OCTROI D'UN CONTRAT  
POUR LE REMPLACEMENT DE FENÊTRES  
AU BÂTIMENT LA RUCHE

**ATTENDU** que le Conseil de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier a adopté le règlement numéro 1117-2010 pourvoyant à décréter, entre autres, le remplacement de fenêtres au bâtiment La Ruche et que ledit règlement est entré en vigueur ;

**ATTENDU** qu'un appel d'offres sur invitation pour procéder aux travaux de remplacement des fenêtres au bâtiment La Ruche a été réalisé ;

**ATTENDU** le rapport d'ouverture des soumissions ;

**ATTENDU** le rapport du directeur des Services techniques, monsieur Martin Careau, en date du 25 août 2010 ;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Martin Chabot  
**ET RÉSOLU** d'accorder un contrat à prix forfaitaire au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie Arco-Verre inc., pour le remplacement de vingt-deux (22) fenêtres au bâtiment La Ruche, et ce conformément au devis « Fourniture et installation de fenêtres au Bâtiment La Ruche ». Le montant du contrat est évalué à 26 980 \$, taxes en sus.

La dépense est imputée au règlement numéro 1117-2010.

**ADOPTÉE**

428-2010

AUTORISATION DE DÉPENSES  
POUR LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA SALLE DE BAIN  
DES SERVICES TECHNIQUES

**ATTENDU** la nécessité d'effectuer des travaux de réaménagement de la salle de bain des Services techniques, projet prévu au programme d'immobilisation.

**IL EST PROPOSÉ** par madame la conseillère Sandra Gravel  
**ET RÉSOLU** d'autoriser une dépense de 2 400,00 \$, taxes nettes incluses, pour procéder au réaménagement de la salle de bain des Services techniques.

La dépense est imputée au poste budgétaire 03-310-00-725 – Biens durables.

**ADOPTÉE**

429-2010

AUTORISATION DE DÉPENSES  
POUR LE REMPLACEMENT DES TOILETTES  
AU CENTRE SOCIOCULTUREL ANNE-HÉBERT

**ATTENDU** la nécessité de procéder au remplacement des toilettes au centre socioculturel Anne-Hébert, projet prévu au programme d'immobilisation.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Martin Chabot  
**ET RÉSOLU** d'accorder un contrat à la compagnie Alex Leclerc pour le remplacement de sept (7) toilettes, incluant les chasses électroniques, au centre socioculturel Anne-Hébert. Le montant du contrat est établi à 5 310 \$, taxes en sus ;

La dépense est imputée au poste budgétaire 03-310-00-725 – Biens durables.

**ADOPTÉE**



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 30 AOÛT 2010

---

430-2010

APPROBATION DE LA LISTE  
DES COMPTES À PAYER DE PLUS DE 2 500 \$

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Claude Phaneuf  
ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer au 25 août 2010, laquelle totalise la somme de 154 914,22 \$ et d'autoriser le secrétaire-trésorier à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉE

SUIVI DES DOSSIERS PAR LES ÉLUS

Aucune intervention.

AUTRES SUJETS

Monsieur le maire Jacques Marcotte informe l'assemblée qu'une rencontre aura lieu au cours des prochaines semaines avec le ministre de la région de la Capitale-Nationale, monsieur Sam Hamad, dans le dossier du déménagement de l'Hôtel de Glace à Québec. La Ville demande une compensation pour la perte de 80 emplois en plus de l'impact économique que peut représenter le passage de 80 000 visiteurs en douze semaines.

Monsieur le maire Jacques Marcotte indique que les discussions se poursuivent entre la MRC de La-Jacques-Cartier et la Communauté métropolitaine de Québec dans le dossier du règlement de contrôle intérimaire qui concerne principalement les municipalités situées à l'est de la MRC. Jusqu'à présent, les villes de Fossambault-sur-le-Lac, Lac-Saint-Joseph et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier ne sont pas visées par ce règlement.

Monsieur le maire Jacques Marcotte annonce les résultats de la campagne du diagnostic résidentiel « Mieux consommer » d'Hydro-Québec. L'ensemble des municipalités de la MRC de La-Jacques-Cartier a atteint la somme de 52 000 \$, dont 11 010 \$ ont été récoltés par notre ville, et ce grâce à l'implication du personnel et des bénévoles de la bibliothèque Anne-Hébert. Comme prévu, cette somme servira à prolonger le sentier « Le Chemin de la Liseuse » jusqu'à la route de Fossambault.

431-2010

MOTION DE FÉLICITATIONS  
PERSONNEL ET BÉNÉVOLES  
DE LA BIBLIOTHÈQUE ANNE-HÉBERT

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Diane Larouche  
ET RÉSOLU que ce conseil adresse ses félicitations et ses remerciements au personnel et aux bénévoles de la bibliothèque Anne-Hébert pour leur implication dans la campagne du diagnostic résidentiel « Mieux consommer » d'Hydro-Québec qui a permis à la Ville d'amasser plus de 11 000 \$.

ADOPTÉE



VILLE DE  
SAINTE-CATHERINE-DE-LA-JACQUES-CARTIER

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 30 AOÛT 2010

---

Il est 20 h 24.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Conformément à l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, cette séance du conseil comprend une période de questions au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions orales aux membres du conseil.

**432-2010**

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Claude Phaneuf  
**ET RÉSOLU** de clore cette séance.

**ADOPTÉE**

L'assemblée est levée à 20 h 55.

---

JACQUES MARCOTTE  
MAIRE

---

MARCEL GRENIER  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

**Certificat de disponibilité de crédits**

*Je soussigné, certifie, conformément à l'article 477.1 de la Loi sur les cités et villes,  
que la municipalité dispose des crédits suffisants aux fins d'acquitter toutes les dépenses  
autorisées par résolution lors de la séance du 30 août 2010.*

*Copie certifiée*

---

*Marcel Grenier, directeur général et secrétaire-trésorier*